

Le Ce.R.A.I.C. vous informe

asbl Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre
Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières
Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53
E-Mail : ceraic@swing.be
N° 17 - janvier 2010



L'équipe du Ce.R.A.I.C. vous souhaite une excellente année 2010

Editorial

En 2008, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale de la Région wallonne a confié le Plan Local d'Intégration aux Centres Régionaux d'Intégration pour une période de deux ans. Le Ce.R.A.I.C. a saisi cette opportunité et en a fait un axe de travail parmi ses actions. Le PLI n'étant pas clairement défini à l'époque, il nous offrait "une page blanche" à remplir.

Cette tâche a été l'occasion de faire une "radiographie" des services offerts et des actions mises en place par le Ce.R.A.I.C. Nous avons opté d'abord pour le renforcement de ceux-ci et ensuite pour le développement de nouvelles initiatives. Le partenariat et le travail en réseau ont été définis comme la base de notre PLI.

La matinée de réflexion du 20 février 2008 en présence de nos partenaires nous a permis de définir quelques priorités : clarification de la notion d'intégration et de la définition de notre public, travail avec les associations, l'ISP, le travail psycho-social, l'enseignement.

Nous avons organisé le 20 novembre 2009 une matinée d'évaluation afin de faire un bilan de deux ans de fonctionnement et de renforcer notre PLI, non pas comme une action ponctuelle, mais plutôt comme un travail à long terme cela en prenant en compte les modifications apportées au décret du 4 juillet 1996. L'identification continue des attentes de nos partenaires et la mise en place de stratégies afin de renforcer le parcours d'intégration des personnes d'origine étrangère sont les objectifs principaux à viser dans ce plan sur notre territoire.

L'installation d'un comité d'accompagnement impliquera davantage les collaborateurs publics et associatifs à cette dynamique coordonnée en lien avec l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Françoise Rondeau
Directrice

Le PLI du Ce.R.A.I.C. s'évalue sans faux pli

Le Ce.R.A.I.C. et ses partenaires évaluent les actions menées dans le cadre du Plan Local d'Intégration (PLI)

Le plan local d'intégration (PLI) du Ce.R.A.I.C. est un plan d'actions partenariales résultant de la participation active de toutes les associations et institutions qui participent au processus d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, chacune à leur niveau et leurs moyens. Le vendredi 20 novembre 2009, le Ce.R.A.I.C. et les partenaires se retrouvaient comme ils en avaient pris le pli, non pas pour une séance de travail habituelle, mais pour une séance d'évaluation de ces actions.

Dans un premier temps, il est important de souligner que le 1er octobre 2009, le décret du 4 juillet 1996 a été modifié. Ce nouveau décret a intégré le plan local d'intégration (PLI) comme cadre de travail des Centres Régionaux d'Intégration (CRI).

Tel que défini par le gouvernement, le plan favorise l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Il met en évidence leurs besoins spécifiques et définit les stratégies à développer et cela sur chaque territoire couvert par les CRI.

Début 2008, le Ce.R.A.I.C. avait opté pour un travail à deux niveaux dans le cadre du PLI. D'une part, il souhaitait renforcer, grâce à son expertise dans divers domaines (emploi, logement, santé, social, culture, éducation, communication, environnement, etc.) le travail en partenariat, en réseau et l'adapter aux nouveaux besoins émergents. D'autre part, il souhaitait réfléchir à de nouvelles initiatives afin de répondre aux lacunes et aux attentes tant pour les acteurs sociaux que pour le public cible.

La rencontre avec les acteurs locaux avait permis l'orientation du travail de manière à aborder 5 axes d'activités pour l'année 2008-2009.

1. Clarification conceptuelle
2. Association
3. Insertion socioprofessionnelle
4. Psychosocial
5. Enseignement

Après 2 ans de fonctionnement, est venu le temps pour le Ce.R.A.I.C. de mesurer les effets de son travail dans le cadre du PLI. Pour ce faire, il invitait ses partenaires à une matinée d'évaluation. Trois ateliers étaient organisés : la dynamique associative - l'insertion socioprofessionnelle - le travail psychosocial.

Le travail de 2ème ligne du Ce.R.A.I.C. l'amène à travers ses partenariats avec les professionnels de terrain à toucher les personnes d'origine étrangère. Notons cependant que l'évolution de la personne étrangère est indépendante de la politique belge et que le Ce.R.A.I.C. s'adapte à celle-ci pour être en adéquation avec ses missions.

En ce qui concerne l'intégration, elle vise avant tout l'autonomie de la personne. La connaissance de ses droits et obligations est indispensable. La maîtrise de la langue d'accueil, l'insertion sociale et professionnelle, l'accueil, le droit de vote, ... sont des facteurs facilitateurs. Le travail communautaire est indispensable auprès des associations pour toucher le public en masse. L'intégration nécessite tant de la part du public étranger que de la société d'accueil une ouverture réciproque.

Un autre secteur que le Ce.R.A.I.C. et ses partenaires n'ont pas négligé, est celui de l'enseignement. Il fait l'objet d'actions et de suivis réguliers avec les écoles partenaires.

Les ateliers riches en échanges, en recommandations et en évaluation ont permis d'affiner le PLI.

Voici en quelques lignes les orientations tirées de ces trois ateliers.

Un discours social pour l'atelier "dynamique associative"

L'atelier a débuté par un rappel des axes de travail émis lors de la première matinée de réflexion du 20 février 2008 et par un rappel des actions concrétisées durant ces 2 ans.

Les actions menées dans le cadre du PLI - Associatif :

1. Conférence-débat : "Dynamique associative et intégration des personnes étrangères"
2. Renforcement des plates-formes : initiatives locales de développement social et FIPI
3. Formation destinée aux responsables des associations intitulée : "Le Monde de l'ASBL"

Les questionnements abordaient des thématiques telles que d'une part l'orientation du public cible vers des institutions compétentes, la problématique des sans-papiers, la régularisation. Et d'autre part, comment toucher un public féminin de confession musulmane et plus spécifiquement maghrébin. Mais encore, la thématique des jeunes et du sentiment d'insécurité. En termes d'évaluation, on est forcé de constater qu'il y a encore des choses à mettre en place. L'atelier a répondu à ces manquements par des propositions :

- Recenser les bases sur lesquelles les personnes régularisées et non régularisées ont été orientées. Les dossiers des personnes déboutées restent ouverts.

- Marquer un intérêt pour les questions liées au public féminin maghrébin. Former les professionnels afin qu'ils prennent connaissance du fonctionnement des structures familiales.

- Organiser "le vivre ensemble" et renforcer le travail de quartier et la coordination des associations présentes pour la thématique des jeunes et du sentiment d'insécurité.

Les participants de l'atelier sont unanimement d'accord : le travail n'est pas terminé ! Il est important de le renforcer, par l'organisation plus régulière de rencontres entre professionnels afin d'échanger sur les pratiques et les outils, de travailler avec des plates formes sur des thématiques spécifiques, d'impliquer d'avantage les associations dans le processus de développement des projets pour en faire de véritables partenaires, et de mettre sur pied des formations à destination des professionnels.

Le Ce.R.A.I.C. s'engage à rencontrer les associations et à établir un climat de partenariat dans le sens des propositions faites.

Un intérêt en termes de perspectives pour l'atelier "insertion socioprofessionnel"

Les actions développées dans le cadre du PLI - Insertion socioprofessionnelle :

1. Animations sur la discrimination au sein d'associations.
2. Séances d'information : "Equivalence des diplômes" et "Valorisation des compétences"
3. Diversité en entreprise : promotion du prix de la diversité, séminaire sur le travail en réseau, partenariat local.
4. Formation aux professionnels.
5. Plate-forme "primo arrivants" : le répertoire "français sans frontières", le centre de ressource de la bibliothèque provinciale, les 2 journées d'études (23 octobre 2008 et 23 octobre 2009).

Les partenaires présents ont marqué leur intérêt pour les actions développées en insertion socioprofessionnelle au sein du Ce.R.A.I.C. En d'autres mots, ils souhaitent permettre à leur groupe de participer à ces activités, par exemple en termes d'animation sur la lutte contre les discriminations, sur l'interculturalité, etc. Ils ont également profité de cette rencontre pour faire part des difficultés rencontrées par leur public "personnes étrangères ou d'origine étrangère" dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. Plus précisément, l'aspect administratif, la lourdeur d'un

dossier quel que soit le secteur et plus particulièrement pour la population étrangère. Lourdeur due, en outre, à la mauvaise compréhension de la langue, à l'équivalence des diplômes, au permis de travail, etc.

Un autre aspect développé lors de cette rencontre est la notion de diversité en entreprise. Le Ce.R.A.I.C. propose de réaliser, en partenariat avec la MRC, un triptyque destiné aux employeurs pour les sensibiliser à la diversité au sein de leur entreprise et une rencontre avec les employeurs de la Région du Centre.

A ces fins, le Ce.R.A.I.C. et ses partenaires introduiront un appel à projets dans le cadre des "Assises de l'Inter culturalité".

Une véritable évaluation pour l'atelier psychosocial .

Les deux initiatives étudiées dans le cadre du PLI - psychosocial :

1. Répertoire d'information "guide du routard"
2. Halte garderie itinérante

Cette rencontre a permis une véritable évaluation des actions entreprises dans le cadre du PLI. En effet, les partenaires étaient tous présents. La difficulté était justement de ne pas tomber dans le piège d'une réunion de travail, mais bien d'évaluation.

Le Ce.R.A.I.C. et ses partenaires s'engagent à finaliser un répertoire "guide du routard" à destination des professionnels et/ou des personnes

étrangères. Il reprendra des informations dans divers secteurs (administratif, social, enseignement, culturel, sportif, vie quotidienne).

En ce qui concerne le projet de halte-garderie itinérante à destination des familles précarisées qui vise à augmenter la participation citoyenne, sociale et professionnelle des mères, le groupe est à la recherche d'un partenaire présent sur son territoire d'action qui serait d'accord de porter le projet. Pendant ce temps, le groupe continue à constituer un dossier quant à l'utilité et la pertinence de ce projet tant par la quantification du public, que par l'implication clairement définie des partenaires pour aboutir à une interpellation politique.

Pour compléter cette matinée riche en perspectives, Françoise Rondeau, directrice du Ce.R.A.I.C. annonce la mise en place d'un comité d'accompagnement du PLI, avec des missions à préciser. Ce comité d'accompagnement verra sa concrétisation sous forme d'une charte à signer par tous les partenaires privés et publics.

Cette évaluation va permettre au Ce.R.A.I.C. d'avancer dans la réalisation de son PLI pour 2010, en cohérence avec le nouveau décret et les attentes du terrain.



*La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle,
car nous ne penserons jamais tous de la même façon,
nous ne verrons qu'une partie de la vérité
et sous des angles différents.*

Ghandi

"Tous les hommes sont des frères"

L'équipe du Ce.R.A.I.C.
vous présente
ses meilleurs voeux pour l'année 2010

Infos - à vos agendas...

Un mardi par mois - Le monde de l'ASBL

Dans le cadre du projet "Analyse de la vie associative de la Région du Centre" et soucieux de répondre efficacement et rapidement aux attentes formulées par les associations, le Ce.R.A.I.C. propose un troisième module de formation "Le monde de l'ASBL"

Mardi 26 janvier 2010 - La recherche de financement

- Identifier les sources de financement possibles pour les asbl.
- Identifier les règles à respecter en matière de transparence et d'information comptable.

Mardi 23 février 2010 - La justification des dépenses

- Accéder aux subsides.
- Affecter et justifier les entrées d'argent et les dépenses.
- Rencontrer les exigences des pouvoirs subsidants dans la production des documents justificatifs.

Mardi 23 mars 2010 - L'évaluation des projets

- Définir et comprendre l'utilité de l'évaluation.
- Fournir des outils cognitifs rigoureux pour une évaluation efficace et constructive.
- Créer sa propre grille d'évaluation selon l'action développée.

Mardi 20 avril 2010 - Initiatives locales et FIPI

- Maîtriser les critères de sélection, les rubriques du formulaire de l'appel à projet.
- Satisfaire aux exigences du pouvoir subsidant.
- Cerner les actions éligibles.

Mardi 25 mai 2010 - L'économie sociale

- Présenter les particularités de l'Economie Sociale.
- Présenter la société à finalité sociale.
- Transformer une asbl en société à finalité sociale.

Les séances de formation se tiendront à la Maison des Associations - salle bleue
22-24, Place Jules Mansart - 7100 La Louvière de 18h. à 21h.

Inscription obligatoire et renseignement : Ce.R.A.I.C. - M. Rachid Talbi - M. Delière au 064/23.56.56

Mardi 19 janvier 2009 - Séminaire

Le Ce.R.A.I.C. et "Solidarité Femmes" du Refuge pour femmes de La Louvière

organisent dans le cadre de la plate-forme violence de la ville de La Louvière une matinée de sensibilisation et d'information

destinée aux acteurs sociaux, aux acteurs culturels, aux animateurs, aux psychologues et aux éducateurs.
Le mardi 19 janvier 2009 à la salle Adamo, Quartier de Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries (7100 La Louvière) de 8h30 à 13h00.

"Jeunes mariées étrangères victimes de violences, perdent leurs droits au séjour ... plus d'une fois victimes"

- "Le mariage voie d'accès au territoire" - maître France Blanmailland
- "Projets de vie en Belgique en lien avec le mariage : entre mythe et réalité, portraits croisés" - Ce.R.A.I.C.
- "Violences faites aux femmes aggravées par la situation précaire sur le territoire" - Solidarité Femmes

Renseignements et inscription : Ce.R.A.I.C. - Madame Lattuca au 064/23.86.51

Du 18 janvier au 6 février 2010 - Permis de conduire

Le Ce.R.A.I.C. organise des cours préparatoires au passage de l'examen du permis de conduire théorique
Ces cours sont destinés aux personnes ayant des difficultés en français oral et écrit.

au GSARA "Groupe socialiste d'action et de réflexion sur l'audio visuel"
Rue Achille Chavée, 60 à 7100 La Louvière

Pour tout renseignement : Ce.R.A.I.C. - Monsieur Talbi au 064/23.86.52

Vous êtes sensibles à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler,
contactez nous.

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières
Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

E-Mail : ceraic@swing.be - Anne Costa, 064/23.99.63